

Journal de LILLE

Directrice-Propriétaire : Madame Veuve ALFRED REBOUX

10 CENTIMES
BUREAU ET REDACTION
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tournai, rue Carnot, 33
Abonnements : 3 fr. par an
Paris, 10 fr. par an
Union postale 12 fr. 50 par an

Une date historique : le Traité de Paix entré en vigueur depuis le 10 janvier

LES CRIMES ALLEMANDS Les dix mille femmes déportées de Lille-Roubaix-Tourcoing

En réponse à la courageuse campagne menée contre la déportation infligée par les autorités militaires allemandes aux dix mille femmes de notre région, un officier allemand voulant justifier cette affreuse mesure, publia un long article en tête du journal allemand la « Deutsche Tages Zeitung ».

Par suite de la pénurie des denrées et de la concentration de troupes considérables dans les trois villes de Lille, Roubaix, Tourcoing, le ravitaillement, dit-il, devenait chaque jour plus difficile, le manque de main-d'œuvre empêchant la culture intensive, et les Allemands, en refusant le ravitaillement qui pouvait offrir la Hollande, condamnaient les habitants à la famine.

Par voie d'affiches, elle offrait aux ouvriers qui voudraient se faire inscrire, un salaire rémunérateur.

En 1904, je me rendis à Lourdes où j'achetai une statuette de la Vierge. Or, un jour de mois de mars de la même année, je vis des femmes courir dans la neige, et je me précipitai et je fis part de la chose à des amis qui constatèrent le fait.

La figure de la statue changeait d'expression et exprimait visiblement la douleur. Les larmes étaient plus ou moins abondantes et coulaient plus ou moins longtemps. Quand on les essuyait avec un morceau de linges fins, on les voyait se reformer aussitôt et couler, comme auparavant.

En 1909, l'autorité ecclésiastique s'étant et le R.P. franciscain Clément vint constater les faits. Le 5 mars 1910, le cardinal-archevêque fit transporter la statue au couvent des Dames franciscaines, 30, rue de la Teste. Le jour du transfert, la statue a pleuré beaucoup plus qu'à l'ordinaire.

En 1909, l'autorité ecclésiastique s'étant et le R.P. franciscain Clément vint constater les faits. Le 5 mars 1910, le cardinal-archevêque fit transporter la statue au couvent des Dames franciscaines, 30, rue de la Teste. Le jour du transfert, la statue a pleuré beaucoup plus qu'à l'ordinaire.

En 1909, l'autorité ecclésiastique s'étant et le R.P. franciscain Clément vint constater les faits. Le 5 mars 1910, le cardinal-archevêque fit transporter la statue au couvent des Dames franciscaines, 30, rue de la Teste. Le jour du transfert, la statue a pleuré beaucoup plus qu'à l'ordinaire.

Autour d'une affaire de violence UNE STATUETTE QUI PLEURE UNE CONCIERGE ENVOUÉE

Bordeaux, 10 janvier. — C'est aujourd'hui que vient devant le tribunal correctionnel de notre ville une affaire qui, dans le courant de l'été 1919, fit grand bruit, et qui, aujourd'hui, sur le point d'avoir son dénouement, acquiert un renouveau de notoriété.

Les inculpés sont au nombre de quatre : un agent de change, M. de Floris ; un chef d'orchestre, M. Berton ; un employé de banque, M. Parentel ; un inspecteur de la sûreté, M. Cardon.

L'inculpation relève de la charge des prévenus des faits de violence commis à Nantes sur la personne d'un prêtre syrien, l'abbé Sapoungli, à qui ils voulaient arracher des documents relatifs à une « Vierge qui pleure », madame miraculeuse que possédait une dame Mesmin, de Bordeaux. Cette dernière était alors concierge de l'immeuble portant le n° 13 du cours du 30-Juillet, qu'elle dut quitter en janvier 1913 sur l'ordre du propriétaire, obéissant par l'affluence de visiteurs qui, chaque jour, envahissaient la loge de la concierge.

Une statuette qui pleure
Au début de 1904, je me rendis à Lourdes où j'achetai une statuette de la Vierge. Or, un jour de mois de mars de la même année, je vis des femmes courir dans la neige, et je me précipitai et je fis part de la chose à des amis qui constatèrent le fait.

La figure de la statue changeait d'expression et exprimait visiblement la douleur. Les larmes étaient plus ou moins abondantes et coulaient plus ou moins longtemps. Quand on les essuyait avec un morceau de linges fins, on les voyait se reformer aussitôt et couler, comme auparavant.

En 1909, l'autorité ecclésiastique s'étant et le R.P. franciscain Clément vint constater les faits. Le 5 mars 1910, le cardinal-archevêque fit transporter la statue au couvent des Dames franciscaines, 30, rue de la Teste. Le jour du transfert, la statue a pleuré beaucoup plus qu'à l'ordinaire.

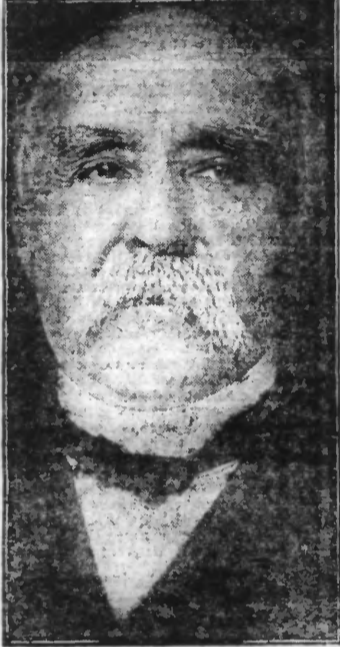
En 1909, l'autorité ecclésiastique s'étant et le R.P. franciscain Clément vint constater les faits. Le 5 mars 1910, le cardinal-archevêque fit transporter la statue au couvent des Dames franciscaines, 30, rue de la Teste. Le jour du transfert, la statue a pleuré beaucoup plus qu'à l'ordinaire.

En 1909, l'autorité ecclésiastique s'étant et le R.P. franciscain Clément vint constater les faits. Le 5 mars 1910, le cardinal-archevêque fit transporter la statue au couvent des Dames franciscaines, 30, rue de la Teste. Le jour du transfert, la statue a pleuré beaucoup plus qu'à l'ordinaire.

LE TRAITÉ DE PAIX ENTRÉ EN VIGUEUR à dater du 10 janvier

LA CÉRÉMONIE DU QUAI D'ORSAY. — LA SIGNATURE DU PROTOCOLE ET L'ÉCHANGE DES RATIFICATIONS. — LE RAPATRIEMENT DES PRISONNIERS ALLEMANDS

Samedi, à 16 heures 15, la paix a été définitivement rétablie entre les alliés et l'Allemagne.



M. CLEMENCEAU

C'est un nouvel état de choses qui commence, au regard de ceux qui furent, depuis plus de cinq années ses ennemis, les Allemands.

La signature du protocole du 11 novembre 1919

Paris, 10 janvier. — La cérémonie de la signature du protocole du 11 novembre et de l'échange des ratifications, a eu lieu, cet après-midi, au ministère des affaires étrangères.

À 16 heures exactement, MM. Clemenceau, Lloyd George, Nitti et Matsui se sont réunis dans le cabinet de M. Pichon.

MM. Von Simson et Von Lersner furent introduits immédiatement par M. William Martin, chef du protocole.

L'échange des ratifications

Précédés de M. William Martin, directeur du protocole, les plénipotentiaires allemands furent ensuite introduits dans le salon de l'hôtel, où avaient déjà pris place les délégués des puissances alliées.

À 16 h. 05, M. Clemenceau vient prendre place au fauteuil présidentiel, devant la cheminée monumentale. Il avait à sa droite MM. Tardieu, Klots et Leygues, remplaçant M. Pichon, M. Jules Cambon, etc., puis venaient M. Nitti, président du Conseil italien ; Hyman, ministre des affaires étrangères de Belgique ; Vonizelos, président du Conseil belge ; Pachitch, plénipotentiaire de l'Etat serbo-croate et slovène. A sa gauche avaient pris place MM. Lloyd George, Bonar Law, lord Curzon, représentant la Grande-Bretagne ; M. Matsui, ambassadeur du Japon à Paris et plénipotentiaire.

M. William Martin invita alors les délégués allemands à signer les premiers le procès-verbal du dépôt des ratifications, qui se trouvaient placés sur une table spéciale dressée au milieu de la table en fer à cheval.

Procès-verbal sur les ratifications du Traité de Paix

Signé à Versailles le 28 juin 1919
En exécution des clauses finales du traité de paix signé à Versailles le 28 juin 1919, les soussignés se sont réunis au ministère des Affaires étrangères, à Paris, pour procéder au dépôt des ratifications et les remettre au gouvernement de la République française.

Les instruments des ratifications ou notifications de leur envoi (cette notice concerne le Japon) par quatre des principales puissances alliées ou associées, savoir : l'Empire britannique, la France, l'Italie et le Japon, et par les autres puissances alliées et associées ci-après énumérées : la Belgique, la Bolivie, le Brésil, la Guinée, le Panama, le Pérou, la Pologne, le Siam, la Tchecoslovaquie, l'Uruguay, et l'Allemagne.

ont été produits et ayant été, après examen, trouvés en bon état et de forme, sont confiés au gouvernement de la République française, pour rester déposés dans ses archives.

La Reunion Préparatoire AURA-T-ELLE LIEUX

Paris, 10 janvier. — M. Clemenceau, qui n'est pas candidat, obtiendra, à la réunion plénière préparatoire, un chiffre supérieur à tous ceux obtenus par les candidats concurrents.

La Leçon de la Guerre

UNE INTERVIEW DU MARÉCHAL FOCH

« Je pense, dit-il, qu'il est sage de se tenir prêt à toute éventualité fâcheuse. »
Un rédacteur d'un journal parisien a interviewé le maréchal Foch, qui va être reçu prochainement à l'Académie.

POUR BATTRE L'ADVERSAIRE

« Quels sont, monsieur le maréchal, les écrits militaires que vous préférez ?
— De César à Napoléon, il y a beaucoup à apprendre. Peut-être a-t-il plus à rester dans les ouvrages techniques de nos ennemis d'aujourd'hui. C'est un étudiant à fond la tactique et la stratégie de l'adversaire qu'on en découvre les faiblesses... »

EN ATTENDANT LE CONGRÈS AU CHATEAU DE VERSAILLES

Dans le château de Versailles, silencieux et glacés, des coups de marteau retentissent, des ouvriers apportent des fauteuils, des tables et des tapis. C'est la grande toilette en vue du Congrès qui, le 17 de ce mois, élira le nouveau président de la République.

UNE VISITE AU CHATEAU DE VERSAILLES

La salle où se réunissent députés et sénateurs pour cette cérémonie constitutionnelle, est située dans l'aile gauche du palais, et c'est là que règne en ce moment l'activité des grands jours. A vrai dire, rien de nouveau n'y est fait, rien n'y est transformé.

UNE TERRIBLE ÉRUPTION VOLCANIQUE AU MEXIQUE

New-York, 10 janvier. — On télégraphie de Mexico : Une nouvelle éruption volcanique, extrêmement violente, s'est manifestée dans la petite montagne de Cerro de San-Miguel, proche de Cordoba, dans l'Etat de Vera-Cruz.

QUATRE MILLE MORTS

New-York, 10 janvier. — On télégraphie de Mexico : Le nombre des morts causées par le tremblement de terre et l'éruption volcanique consécutive peut dès maintenant être estimé à quatre mille. Douze villes et villages ont été complètement détruits.

NOS DÉPÊCHES de la Dernière Heure

LA CRISE DU CHARBON DANS LA RÉGION

L'insuffisance de la production

DANS LES USINES DE LILLE
A Lille, le danger paraît momentanément conjuré en ce qui concerne l'électricité et le gaz, mais les usines se trouvent à la merci des arrivages de combustible.

CHANTIER PILLE A ROSENDAEL

LA HAUSSE DU PRIX DU CHARBON AVEC EFFET RETROACTIF

En fin décembre, les usiniers avaient été prévenus que le charbon industriel subirait, à partir du 1er janvier, une augmentation de 15 fr. à la tonne. Depuis lors, une nouvelle circulaire porte à 45 fr. cette augmentation, et cette majoration, qui aura naturellement sa répercussion sur les produits fabriqués, s'aggrave de cette décision stupéfiante, qui a rappelé de ces prix nouveaux sera fait sur toutes les fournitures de charbon effectuées depuis la dernière grave, c'est-à-dire depuis novembre.

UNE ENTREVUE PROJÉTÉE ENTRE M. LOUCHEUR ET LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LILLE

Le Président de la Chambre de Commerce de Lille, M. Descaens, serait décidé à avoir, avec M. le ministre Loucheur, qui doit venir participer aux élections sénatoriales, dimanche, une entrevue, où les desiderata des industriels seraient exposés dans tous leurs détails.

EST-CE UNE CRISE DE PRODUCTION ?
D'après ce que M. Ely, directeur de la Compagnie de Bray, a déclaré, on ne trouve pas en présence d'une crise de production, seulement, d'une P de manque de

Vertical text on the left margin containing various small advertisements and notices.